

Bruno Tertrais,
La France dans l'OTAN : le mauvais procès
Le Monde, 5 mars 2009

Il n'est pas illégitime de s'interroger sur le pari que s'apprête à faire la France en réintégrant les structures militaires de l'OTAN. Paris espère ainsi rétablir la confiance avec nos alliés qui nous soupçonnent de vouloir, à travers la construction de l'Europe de la défense, affaiblir l'Alliance atlantique. Nous ferions ainsi la démonstration de notre bonne volonté, et serions ainsi en bien meilleure posture pour relancer le projet militaire européen, en complémentarité avec l'OTAN.

L'argument a du mérite, d'autant plus que la convergence entre l'OTAN et l'Union européenne est devenue très forte : aujourd'hui, pas moins de vingt et un pays sont membres des deux entités. Mais c'est un fusil à un coup : la carte doit être bien jouée. Et l'on peut craindre, par ailleurs, que nos meilleurs officiers soient davantage tentés par de hautes fonctions au sein de l'OTAN que par de plus modestes postes européens. On peut, dès lors, comprendre certaines interrogations.

En revanche, l'argument qui consiste à suggérer que nous nous rangerions de ce fait sous la bannière américaine, et que nous perdriions à la fois notre liberté de manœuvre diplomatique et notre image de puissance indépendante, n'est pas fondé. Dire que nous ne serions plus en mesure de nous opposer à la politique américaine, ou aux requêtes de participation aux aventures extérieures de Washington, n'a pas de sens. Les décisions au sein de l'Alliance se prennent par consensus, et nos alliés européens tiennent tout autant que nous au maintien de cette règle. Et chaque pays membre reste maître de sa contribution militaire aux opérations communes.

Les opposants à la réintégration oublient souvent un point essentiel : la possession par la France d'une capacité de dissuasion nucléaire indépendante, dont le statut ne serait aucunement affecté par une réintégration. Cette capacité nous permet d'affirmer que notre survie ne dépend pas d'autrui et ainsi d'être en mesure, lorsque cela est légitime, de critiquer la politique américaine. L'auteur de ces lignes n'était pas favorable à la ligne française d'opposition active à l'intervention des Etats-Unis en Irak en 2003 ; mais l'indépendance stratégique que nous confère la dissuasion nous avait permis de faire ce choix. (L'Allemagne avait d'emblée refusé de participer à l'opération, mais elle n'aurait pas pris la tête d'une opposition active à Washington.)

UN ATOUT NON NÉGLIGEABLE

Il ne faut pas se tromper d'époque : si le général de Gaulle avait estimé que seul le retrait de l'organisation intégrée permettrait de recouvrer notre pleine souveraineté, c'est parce qu'il y avait, dans les années 1960, une forte présence militaire

américaine en France. Or Washington n'a ni d'intention ni de raison de demander le retour de ces forces sur le territoire.

Entendre que nous prenons le risque, en réintégrant l'Alliance atlantique, de donner le sentiment de nous barricader dans un "camp occidental" laisse perplexe. Ceux qui avancent cet argument devraient aller jusqu'au bout de leur logique, et proposer de quitter l'OTAN ! Mais, surtout, cet argument ne tient pas compte d'une réalité politique : au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, ce n'est pas le statut exact de la France dans l'organisation atlantique qui compte, mais sa politique vis-à-vis des Etats-Unis et sa participation effective aux opérations communes. Quiconque a évoqué le sujet avec des responsables de mouvements islamistes afghans ou pakistanais sait que les subtilités institutionnelles de l'OTAN leur échappent. Ce qui compte pour eux est de savoir ce que fait la France en Afghanistan et si elle est, ou non, une alliée des Etats-Unis.

Au demeurant, l'Alliance atlantique n'a pas l'ambition d'être la représentante exclusive de la famille occidentale. Le traité de Washington (1949) ne comprend aucune référence à l'"Occident". Et si elle représente bien une famille de pays liés entre eux par des valeurs communes d'origine occidentale, ce n'est nullement en opposition, par exemple, au monde musulman. Faut-il rappeler que la Turquie en est membre depuis cinquante-sept ans ? Et que les trois grandes opérations de l'OTAN - Bosnie, Kosovo, Afghanistan - ont été en défense ou en soutien de populations majoritairement musulmanes ?

Enfin, dire que notre voix porterait moins parce que nous serions intégrés revient à commettre un contresens. Au sein de l'Alliance atlantique, elle porterait au contraire davantage. Nous y serions en meilleure position pour défendre nos intérêts nationaux. Et l'entrée en nombre d'officiers français au sein des commandements de l'OTAN garantirait une meilleure prise en compte de nos conceptions en matière de défense et de sécurité. Au moment où l'Alliance s'apprête à mettre en chantier un nouveau concept stratégique, un poids accru de la France dans ses travaux serait un atout non négligeable